

GARENNE SUR EURE



Octobre
Rose

BULLETIN MUNICIPAL N°72

Numéros Utiles

NUMÉROS D'URGENCES

• Toutes les urgences	112
• Gendarmerie	17
• Pompiers	18
• SAMU	15
• Appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	
• Centre anti poisons - ROUEN	114 (SMS et fax)
• SAMU SOCIAL	02 41 48 21 21
• Contre les violences faites aux femmes	115
• Drogue info service	3919
• Harcèlement	0 800 23 13 13
• ENEDIS : (24h/24 et 7j/7)	3018
• GAZ	09 72 67 50 27
• VEOLIA eau	0800 47 33 33
• Police Municipale intercommunale (de 8h à 17h)	09 69 39 56 34
	02 32 24 90 16

SANTÉ

• Docteur Muriel LAMBERT - Médecin généraliste	
11, rue Anatole France - 27780 GARENNE SUR EURE	
Consultation sur RDV	02 32 36 52 76
• Cabinet de Kinésithérapeute - Agnès POIRET	
127 ter, rue Marie Curie - 27780 GARENNE-SUR-EURE	
Consultation sur RDV	06 02 72 67 37



Infos Mairie

4, place de la Mairie - 27780 GARENNE-SUR- EURE
02 32 36 53 07 - mairie.garennes.eure@orange.fr

Heures d'ouvertures :

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 15h00 - 18h30
- Mercredi : 9h30 - 12h30
- Veilles des fêtes : fermeture à 17h30

Les informations et les alertes de la commune :

- Site internet mairie : www.garennessureure.fr
- Facebook : Mairie de Garennes sur Eure • Panneau Pocket : mairie de Garennes sur Eure

Les Permanences :

- Urbanisme : le mardi et le vendredi de 15h à 18h • Centre Communal d'Action Sociale : sur rendez-vous

NUMÉROS D'URGENCES

• Toutes les urgences	112
• Gendarmerie	17
• Pompiers	18
• SAMU	15

PERMANENCES

Conciliateur de justice 02 32 31 53 04

Permanence le 2^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 17h uniquement sur rendez-vous à la Maison France Services Place du Général de Gaulle 27220 SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE

Maison du département

Service social (assistance sociale) et Protection Maternelle Infantile (PMI)
5 rue Dubois
27220 SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE

Maison France Services 02 32 31 53 04

Place du Général Gaulle
27220 SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE
Accueil du public du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
vendredi de 9h00 à 12h à 13h30 à 16h30

Etat Civil

NAISSANCES

- Nathan CERAPHE-ARDENS	15/01/2025
- Naïa TOMMASINI	3/04/2025
- Lina MORIN	4/07/2025
- Imrân MOUMEN-MOKHTARY	7/08/2025
- Félix TESTU	7/09/2025
- Naïa CHETBOUL	17/10/2025

MARIAGES

- Mme Valérie BEAUFILS et M. Alexandre DAILLEUX	19/04/2025
- Mme Sandra DUBOURG et M. Marc LONGO	18/07/2025

DÉCÈS

- Daniel PLICAUX	20/05/2025
- Marie-Antoinette DELAUNAY	20/06/2025
- Jacqueline BREQUIGNY	31/07/2025
- Pascal ROBIN	9/09/2025

Édito

Chères Garennaises, Chers Garennais,

Plus que jamais, dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent incertitude, angoisse voire peur, la commune et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

L'instabilité politique que vit notre pays depuis l'été dernier et ses conséquences pour la vie quotidienne de chacun des Français nous font d'autant plus apprécier le bien vivre à Garennes.

Ce mandat a commencé par une pandémie mondiale et sa dernière année est pour l'instant, placée sous le signe de l'instabilité et des incertitudes nationales et internationales.

Cela ne nous empêche pas de continuer à dérouler notre feuille de route balisée annoncée en 2020 :

1. La préservation et l'embellissement de notre village ;
2. La sécurité ;
3. Le bien vivre ensemble ;
4. La transition écologique et la protection de l'environnement.

En 2026, nous continuerons à développer et améliorer notre patrimoine communal au bénéfice de chacun d'entre vous.

Après l'obtention des subventions que nous espérons tous, nous commencerons la réhabilitation de la mairie. N'oubliez pas que ces travaux, sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de travail de nos services administratifs.

Suite à l'étude du département, nous verrons en 2026 se concrétiser le projet de la voie piétonne sur le pont de l'Eure et l'aménagement sécuritaire de la rue du Docteur Roux.

Enfin ces projets comme je l'espère seront poursuivis par la nouvelle équipe communale, élue en mars prochain.

Oui, comme je l'ai annoncé au repas des anciens d'octobre dernier, je quitte la mairie après 43 ans de mandat. Je vous en parlerai lors des vœux de janvier prochain.

Tout au long de l'année, le Conseil Municipal, les agents communaux et moi-même ont été mobilisés pour protéger, préserver, embellir notre village et son environnement.

Mais pour cela, nous avons aussi besoin de la mobilisation de chacun de vous !

Je conclurai en remerciant nos associations et leurs bénévoles qui tout au long de l'année animent notre village et lui donnent un supplément d'âme.

Je souhaite, à vous, vos familles et à Garennes, une excellente année 2026.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



Bulletin Municipal de Garennes-sur-Eure : décembre 2025 - N°72

Directeur de la publication : M. Jean-Pierre GATINE - Responsable de la rédaction : Mme Nadine PAUL

Conception et réalisation : Créo'Pub Communication - 02 32 21 31 16 - www.creapubcommunication.fr

Impression : 1000 exemplaires

Intercommunalité

Les compétences de l'Agglomération Evreux Portes de Normandie

L'agglomération regroupe 74 communes et plus de 110 000 habitants.

Les conseillers communautaires sont 124 élus au sein de chaque conseil Municipal.

De ce fait, chaque commune dispose d'au moins un conseiller municipal et voir plus en fonction de la population des communes.

L'agglomération ÉVREUX PORTES DE NORMANDIE gère au quotidien :

Les déplacements :

- Gestion de Trans urbain ;
- et le transport à la demande ;
- Organisation des transports scolaires ;
- Favorise la mobilité sur tout le territoire de l'agglomération ;
- Encourage les modes de déplacement doux.



Le développement économique a pour vocation de :

- Favoriser l'insertion, l'entrepreneuriat et l'emploi ;
- Aménager et gérer les zones d'activités économiques ;
- Attirer les entreprises et les accompagner dans leur installation et leur développement ;
- Soutenir les commerces de proximité et l'agriculture ;
- Soutenir l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et les pôles de compétitivité ;
- Développer les usages et les réseaux numériques.

La politique de la ville met en place :

- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;



- Un soutien au programme de réussite scolaire.



Le cycle de l'eau gère :

- La fourniture de l'eau potable (sauf pour les communes du SIAVE) ;
- L'assainissement collectif et non collectif ;
- La protection des milieux aquatiques ;
- La biodiversité ;
- La prévention des inondations.



Les déchets :

- La collecte et le traitement des déchets : Pour notre commune la collecte a lieu le lundi et tous les 15 jours (le calendrier de collecte se trouve via le site internet de notre commune) ;
- La gestion des déchetteries et les éco points ;
- Les administrés sont encouragés à recycler leurs déchets ménagers à l'aide des bacs jaunes et verts ;
- La collecte des encombrants s'effectue en porte à porte uniquement sur rendez-vous en appelant l'association ABRI au 06 63 78 05 56 ou par mail : encombrants.epn@abriass.org.

Attention, vous ne pouvez faire appel à cette association que 2 fois par an et jusqu'à 2m³ de déchets par ramassage soit 4 m³ au total et par an.

Intercommunalité

Pour plus de renseignements sur les déchets, vous pouvez contacter le service de prévention et de gestion des déchets au 02 32 31 98 51 ou par mail : bal_gdd@epn-agglo.fr



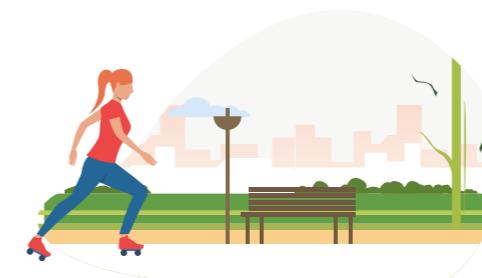
Les voiries :

L'agglomération assure l'entretien et l'aménagement des voiries communautaires. L'entretien des routes départementales est assuré par le Conseil Départemental de l'Eure.



L'énergie et l'environnement sont une préoccupation importante pour l'agglomération qui :

- Accompagne et contribue à la transition écologique ;
- Assure l'entretien et le développement des espaces naturels ;



- Promeut les énergies alternatives.

L'attractivité du territoire est gérée et soutenue par l'agglomération pour :

- Les grands évènements sportifs, culturels ;
- La gestion des musées ;
- Valoriser le patrimoine ;
- Le développement touristique ;

- Valoriser les sentiers de randonnées et les voies vertes.



Enfance, famille et santé :

- Gestion des équipements sociaux ;
- Gestion des services de petite enfance ;
- Action en faveur de l'accessibilité et du handicap ;
- Aide à la création de centres de santé libéraux et communautaires ;
- Assure un service médical itinérant : Doctobus et Doctovue.



L'urbanisme :

- Aide à l'amélioration de l'habitat ;
- Gère les aires d'accueils des gens du voyage ;
- Développe et gère les bâtiments communautaires (piscines, conservatoires, musées...).



L'agglomération apporte également un soutien logistique important pour les communes rurales de son territoire avec de nombreux outils et applications numériques mises à disposition gratuitement aux communes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de l'agglomération ÉVREUX PORTES DE NORMANDIE :

<https://www.evreuxportesdenormandie.fr/>

Les élections municipales

Les prochaines élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Le bureau de vote reste au même lieu que d'habitude : salle de sports de l'école élémentaire des Plantes.

Pour voter, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en mairie au plus tard **le vendredi 6 février 2026 et par internet jusqu'au mercredi 4 février 2026.**

Si vous avez emménagé récemment sur la commune, il est toujours temps de vous inscrire sur les listes électorales.

Pour vous inscrire, vous devez avoir 18 ans révolus au moment du vote et :

- Être de nationalité française ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Avoir son domicile principal sur la commune ;
- Avoir sa qualité de contribuable fiscal ;
- Avoir sa qualité de gérant de société sur la commune.

ATTENTION, si vous êtes nouvel arrivant, pensez à vous inscrire, car l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. C'est à vous de faire la démarche !

Pour les jeunes qui auront 18 ans avant les élections municipales, vous serez automatiquement inscrits sur les listes électorales à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen à 16 ans. Vous pourrez donc voter pour les deux tours des élections municipales.

Toutefois, nous vous invitons à vérifier votre inscription auprès du service élection de la mairie ou par internet sur le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

Si vous n'avez pas effectué votre recensement citoyen, vous ne serez pas inscrits sur les listes électorales et par conséquent vous ne pourrez pas voter.

Pour s'inscrire, vous avez deux possibilités :

Vous déplacer en Mairie et justifier de votre attaché dans la commune en vous munissant des documents suivants :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Un justificatif de votre identité (carte nationale d'identité, passeport...);
- Du cerfa n° 12669*02 à retirer en Mairie ou à télécharger via internet sur le site : www.service-public.gouv.fr.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer en Mairie, il est possible de vous inscrire via internet :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vos-droits/R16396> et laissez-vous guider.

Il conviendra de scanner les mêmes documents cités ci-dessus.

ATTENTION, pour les inscriptions via internet, toute demande incomplète ne pourra pas être prise en compte.

A l'issue de votre inscription vérifiée par le service élection de la commune, vous recevrez un accusé de réception de la prise en charge de votre demande.



La lutte contre le bruit

Les bruits de voisinage regroupent une très large gamme de sources de bruits. En effet, entrent dans cette catégorie, tous les bruits créant un trouble anormal de voisinage causés par une personne ou un animal dès qu'il est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Ainsi les bruits de voisinage regroupent :

- Les bruits de comportement : agressions verbales et désinvoltes, aboiements de chiens répétitifs ;
- Les bruits d'activités économiques non classées : générés par des entreprises ;
- Les bruits d'activités sportives, de loisirs et culturelles : manifestations de plein air ;
- Les bruits de chantier : chantiers de travaux publics.

La police spéciale du maire en matière de bruit de voisinage

Les prérogatives de police spéciale visent généralement les bruits émis en dehors du domaine librement accessible au public (entre personnes privées).

Dans le domaine de la répression, un agent assermenté doit constater le bruit et dresse un procès-verbal d'infraction. Une copie de ce document est remise à l'intéressé.

Si vous constatez un trouble anormal de voisinage en

dehors des heures légales de travail, vous devez appeler la gendarmerie. Entre 8h et 17h, la police municipale peut intervenir.

Dans cas de non-respect des règles sur les bruits de voisinage, une amende maximum de 450 € peut être prononcée.

Toutefois et avant d'intenter une procédure contentieuse, vous pouvez engager une action de conciliation avec les personnes bruyantes.

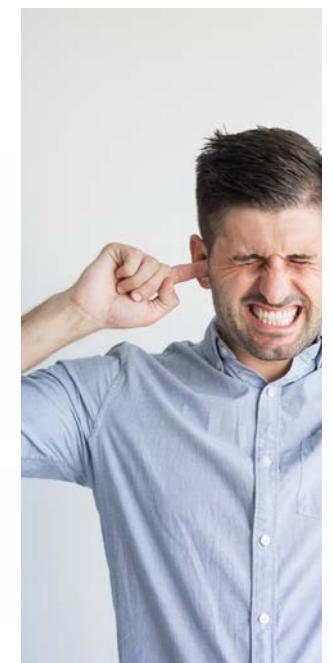
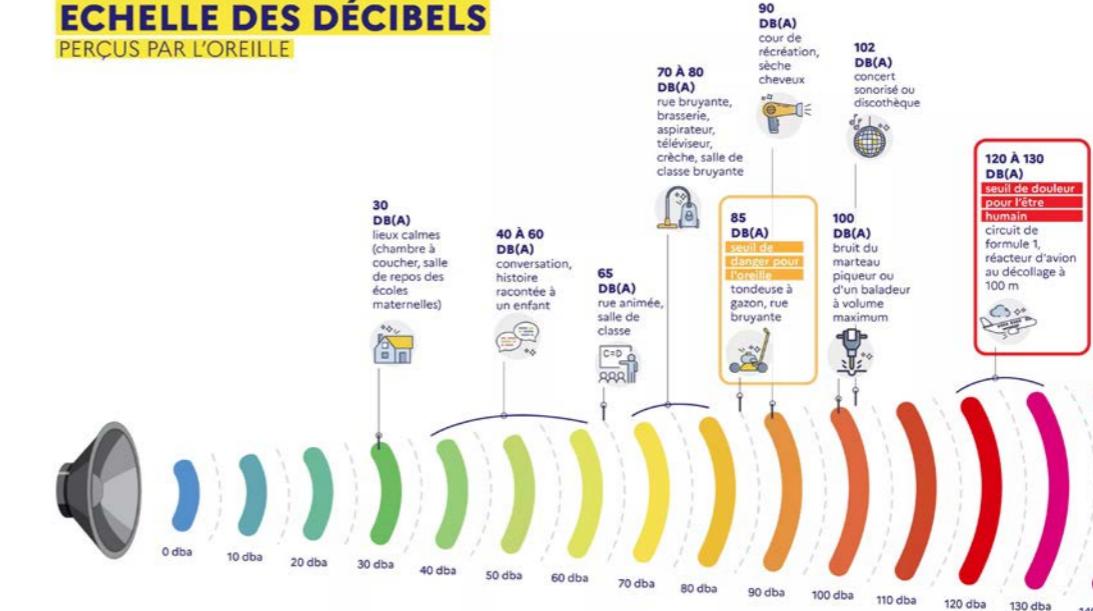
Si cette démarche s'avère insuffisante, vous pouvez faire appel à un médiateur ou un conciliateur de justice. Ne pas négliger la médiation car elle permet de régler de nombreuses discordes.

Arrêté DTARS-SE n° 19/14 modifié rappelle l'autorisation des heures légales pour les activités bruyantes :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 puis de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les travaux de rénovation professionnels peuvent intervenir du lundi au samedi de 7h00 à 20h00. Aucune rénovation n'est autorisée le dimanche et les jours fériés.

ECHELLE DES DÉCIBELS PERCUS PAR L'OREILLE



Vie Municipale - Budget

Le compte financier unique

Habituellement, l'ordonnateur (le Maire) et le comptable public présentaient chacun un document relatant les écritures budgétaires de l'année écoulée et qui devaient bien sûr être concordants.

Dans le cadre d'une réforme budgétaire et pour simplifier les démarches comptables, il a été créé un compte financier unique qui est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public. Ce document vient donc se substituer au compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion établi par le comptable public.

Le compte financier unique vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et les comptes de gestion.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement d'un unique document.

Le compte financier unique pour le budget de l'année 2024 est clôturé avec les résultats ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Les dépenses réalisées au cours de l'année **2024** s'élèvent à **1 468 335,06 €**.

CHAPITRE		MONTANT
011	Charges à caractère général	442 510,65 €
012	Charge de personnel	714 230,29 €
65	Autres charges de gestion courante	275 822,25 €
66	Charges financières (intérêt des emprunts)	9 407,48 €
67	Autres charges exceptionnelles	2 747,03 €
Dépenses réelles		1 444 717,70 €
042	Opération d'ordre	23 617,36 €
Dépenses d'ordre		23 617,36 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 468 335,06 €

■ Les recettes encaissées au cours de l'année **2024** s'élèvent à **1 518 959,24 €**.

CHAPITRE		MONTANT
013	Atténuation de charges	13 413,65 €
70	Produits des services	21 504,25 €
73	Impôts et taxes	1 092 132,26 €
74	Dotations et participations	300 003,19 €
75	Autres produits de gestion courante	91 900,96 €
76	Produits financiers	4,93 €
Recettes réelles		1 518 959,24 €
042	Opération d'ordre	00,00 €
Recettes d'ordre		00,00 €
Total des recettes de fonctionnement		1 518 959,24 €

Vie Municipale - Budget

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Les dépenses réalisées au cours de l'année **2024** s'élèvent à **256 597,37 €**.

CHAPITRE		MONTANT
16	Remboursement du capital de la dette et des emprunts du SIEGE27 contractés pour la commune	91 301,51 €
20	Etudes pour la réhabilitation de la Mairie Changement des lampes à mercure de la rue Pasteur	14 040,00 € 6 387,97 €
21	Achat d'un terrain nu rue Marie Curie pour évacuer les eaux de ruissellement Installation d'une nouvelle porte et des volets roulants à l'école élémentaire rue des plantes Réfection de l'éclairage intérieur des écoles Installation d'un organigramme des clés aux écoles Installation d'un adoucisseur d'eau à la salle des fêtes Achat de panneaux de signalisation Aménagement d'une plateforme pour les ordures ménagères rue du Frémont Création de poteaux d'incendie rue de Villeneuve et Chemin du Poirier Rousseau Aménagement impasse du Ru Changement du serveur et de l'onduleur de la mairie Changements des ordinateurs de l'école Mobilier pour les écoles, la mairie, le restaurant scolaire Acquisition de nouvelles tables au restaurant scolaire Petits matériels pour les bâtiments communaux Appareil de sonorisation pour la salle des fêtes Remplacement du lave vaisselle de la salle des fêtes Installation d'un nouveau jeu dans la cour de récréation de l'école maternelle	37 000 € 20 944,76 € 5 182,44 € 2 220,23 € 4 291,20 € 1 415,95 € 3 360,00 € 11 160,00 € 6 240,00 € 7 104,00 € 9 430,30 € 1 959,52 € 3 797,54 € 985,75 € 4 168,80 € 3 559,80 € 9 692,52 €
Dépenses réelles		244 239,29 €
041	Opération d'ordre	12 358,08 €
Dépenses d'ordre		12 358,28 €
Total des dépenses de fonctionnement		256 597,37 €

■ Les recettes encaissées au cours de l'année **2024** s'élèvent à **330 582,87 €**.

CHAPITRE		MONTANT
10	Dotations et fonds divers	256 094,15 €
13	Subventions	38 513,28 €
Recettes réelles		294 607,43 €
040	Opération d'ordre	35 975,44 €
Recettes d'ordre		35 975,44 €
Total des recettes de fonctionnement		330 582,87 €



Vie Municipale - Budget

■ À l'issue de la clôture de l'exercice comptable 2024, il en ressort les résultats budgétaires suivants :

RÉALISATIONS 2024 en €	Dépenses	Recettes	Solde
Résultats reportés en 2023			
Fonctionnement		886 248,67 €	886 248,67 €
Investissement	- 198 217,99 €		- 198 217,99 €
TOTAL	- 198 217,99 €	886 248,67 €	688 030,68 €

PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT (part déduite du résultat de fonctionnement pour couvrir les dépenses d'investissement)	- 213 667,99 €		- 213 667,99 €
--	----------------	--	----------------

RÉALISATION DE L'EXERCICE 2024			
Fonctionnement	1 468 335,06 €	1 518 970,24 €	50 635,18 €
Investissement	256 597,37 €	330 582,87 €	73 985,50 €
TOTAL	1 724 932,43 €	1 849 553,11 €	124 620,68 €

Résultat de clôture brut avant reports			598 938,37 €
--	--	--	---------------------

Report d'investissement (factures de 2024 non payées au 31/12/2024)	167 498,00 €	00,00 €	- 167 498,00 €
---	--------------	---------	----------------

Résultat de clôture net après reports			431 485,37 €
---------------------------------------	--	--	---------------------

Le résultat de clôture net soit 431 485,37 € a été injecté au budget primitif 2025 en recette de fonctionnement.

Présentation générale du budget

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire d'une commune. C'est un acte primordial dans la vie de la commune car il est l'expression d'une volonté politique de l'équipe municipale.

C'est dans ce budget, que la municipalité fixe les grandes orientations et inscrit l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles pour l'année.

Le budget doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Le Conseil Municipal l'a donc voté le 11 avril 2025 à l'unanimité des membres présents et représentés par un pouvoir soit 16 voix POUR.

Au cours de l'année, il peut faire l'objet de réévaluation s'il est nécessaire d'ajuster les dépenses et les recettes en fonction de la réalité de leur exécution.

Le budget primitif doit respecter des principes budgétaires obligatoires suivants car il s'agit des deniers publics :

- Annualité : le budget doit être voté pour une année complète soit du 1er janvier au 31 décembre ;
- Universalité : il doit y avoir une transparence des fonds publics. Les dépenses et les recettes doivent être clairement identifiées dans le budget ;
- Unité : les dépenses et les recettes doivent figurer dans un unique document budgétaire ;
- Équilibre : le budget doit être équilibré tant en dépenses qu'en recettes ;
- Spécialité : les dépenses prévues au budget doivent couvrir les dépenses affectées à cet effet.

Vie Municipale - Budget

LE BUDGET PRIMITIF 2025

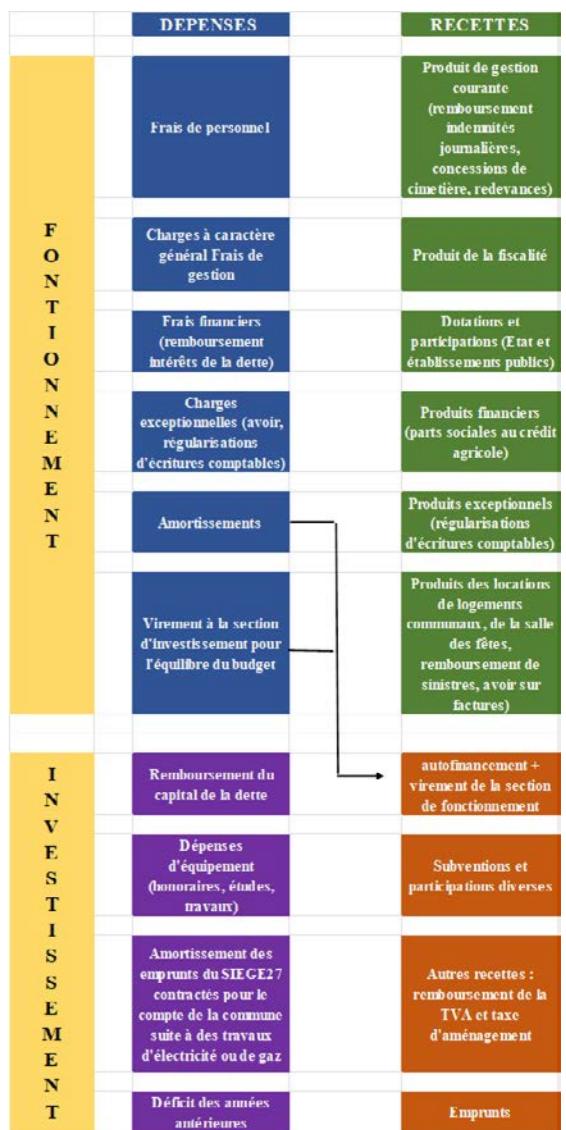
Après un exercice budgétaire 2024 marqué par l'inflation des prix et notamment ceux de l'énergie, l'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte tendu, qui subit de nombreuses incertitudes liées à la loi de finances 2025 (budget de l'État) qui a été votée tardivement pour des raisons politiques et qui ont compliqué les projections budgétaires des communes.

Pour notre commune, l'objectif principal est de maintenir un service de qualité à la population, de pourvoir à l'entretien des bâtiments communaux et de continuer à investir dans des projets dynamiques malgré des ressources de plus en plus contraintes.

I Comment se décompose le budget communal ?

Le budget est structuré en deux parties :

- La section de fonctionnement : dépenses obligatoires pour le bon fonctionnement de la commune ;
- La section d'investissement : projets structurants définis au moment de l'élaboration du budget.

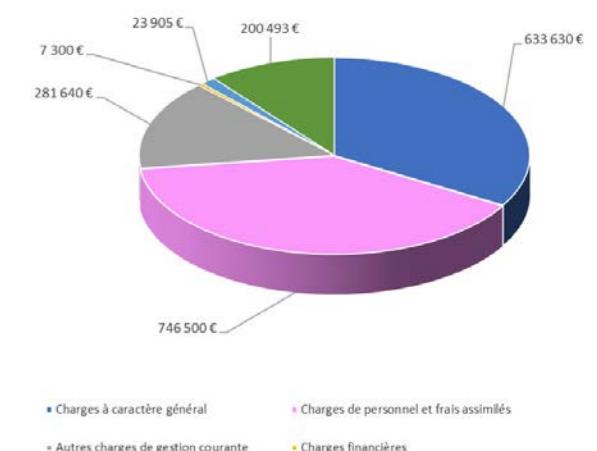


LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Les dépenses et les recettes prévisionnelles pour l'année 2025 s'élèvent à **1 893 468 €**.

LES DÉPENSES

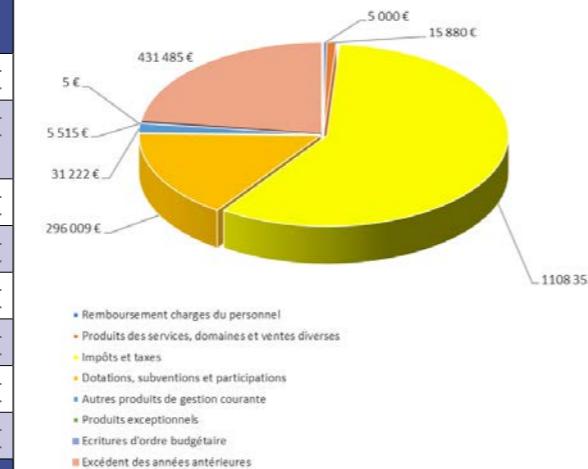
LIBELLÉ	Budget Primitif 2025 (prévisionnel pour l'année)
Charges à caractère général	633 630 €
Charges de personnel et frais assimilés	746 500 €
Autres charges de gestion courante	281 640 €
Charges financières	7 300 €
Amortissements	23 905 €
Virement à la section d'investissement	200 493 €
TOTAL	1 893 468 €



Vie Municipale - Budget

LES RECETTES

LIBELLÉ	Budget Primitif 2025 (prévisionnel pour l'année)
Remboursement charges du personnel	5 000 €
Produits des services, domaines et ventes diverses	15 880 €
Impôts et taxes	1108 352 €
Dotations, subventions et participations	296 009 €
Autres produits de gestion courante	31 222 €
Produits exceptionnels	5 €
Écritures d'ordre budgétaire	5 515 €
Excédent des années antérieures	431 485 €
TOTAL	1 893 468 €



Compte tenu de l'affectation du résultat de l'année 2024, la section de fonctionnement s'équilibre sans difficulté, ce qui permet de prélever la somme de 200 493 € de cette section pour être transférée en section d'investissement pour financer divers projets.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et les recettes prévisionnelles pour l'année **2025** s'élèvent à **1 677 883 €**.

LES PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2025

LIBELLÉ DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS	Montant TTC
Remplacements des filets de buts au stade	1 000 €
Remplacement d'une armoire froide au restaurant scolaire	1 500 €
Acquisition de manges debout pour les festivités communales	1 800 €
Etude pour un aménagement piétons sur le pont	4 000 €
Achat d'un columbarium supplémentaire pour l'espace cinéraire du cimetière	6 000 €
Effacement des réseaux rue des Bleuets	6 000 €
Aménagement d'un parcours fitness	6 000 €
Remplacement de la porte de la salle de sports des écoles	6 300 €
Achat d'un groupe électrogène	6 500 €
Achat de la licence IV	7 500 €
Aménagement d'un parcours VTT	10 000 €
Études pour aménagement du site du moulin	30 000 €
Travaux de reprises de concessions abandonnées au cimetière	30 000 €
Achat d'une tondeuse pour le service technique	46 000 €
Achat d'une tondeuse balayeuse pour le service technique	92 400 €
Études pour la réhabilitation de la mairie	117 840 €
Projet de réhabilitation de la mairie	1 008 000 €
TOTAL	1 380 840 €

Vie Municipale - Budget

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour équilibrer la section d'investissement, il a été prévu les recettes suivantes :

- Virement de la section de fonctionnement
 - Remboursement de la TVA et de la taxe d'aménagement
 - Dotations et fonds divers
 - Recours à l'emprunt d'équilibre
 - Cautions
 - Écritures d'ordre budgétaire
- TOTAL**



200 493 €
490 050 €
579 250 €
384 000 €
700 €
23 390 €
1 677 883 €

| La fiscalité en 2025

| CONTEXTE GÉNÉRAL

Les collectivités territoriales ne peuvent pas créer d'impôts nouveaux pour alimenter leur budget. Cependant, la loi leur a accordé la liberté de voter les taux des taxes directes mais cette liberté est très encadrée afin d'éviter des inégalités entre contribuables.

Concernant les bases d'impositions, c'est **la direction des services fiscaux qui les fixe selon plusieurs critères basés sur la nature de l'habitation**.

Après trois années d'augmentation (3,4 % en 2022, 7,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024), la revalorisation des bases de la fiscalité revient à un niveau plus ordinaire en lien avec l'inflation.

Pour l'année 2025, la loi de Finances a fixé la revalorisation des bases d'imposition à **+ 1,7 %** contre **3,9 % en 2024**. Les bases des valeurs locatives des propriétés communales évolueront en moyenne de + 1,7 % pour l'année 2025 avec pour conséquence d'impacter la progression de la fiscalité du bloc communal.

| DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal réuni en séance le 11 avril 2025, à l'unanimité des membres présents, a décidé d'augmenter les taux communaux de 1,5 %.

Cette augmentation était nécessaire afin que la commune puisse continuer à investir suite au désengagement de l'État sur le versement des subventions aux communes.

	TAUX 2024	TAUX 2025
Taxe foncière (bâti)	35,57%	36,10%
Taxe foncière (non bâti)	34,24%	34,75%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	7,55%	7,66%

Le produit fiscal attendu pour l'année 2025 est de **484 482 €** et il est inscrit en recette de fonctionnement.

Vous constaterez sur votre avis d'impôts d'autres taux d'imposition qui s'ajoutent à ceux de la commune. Il est bien entendu que la commune ne perçoit que l'imposition qui lui est due.

Fermeture du cuivre par Orange sur la commune



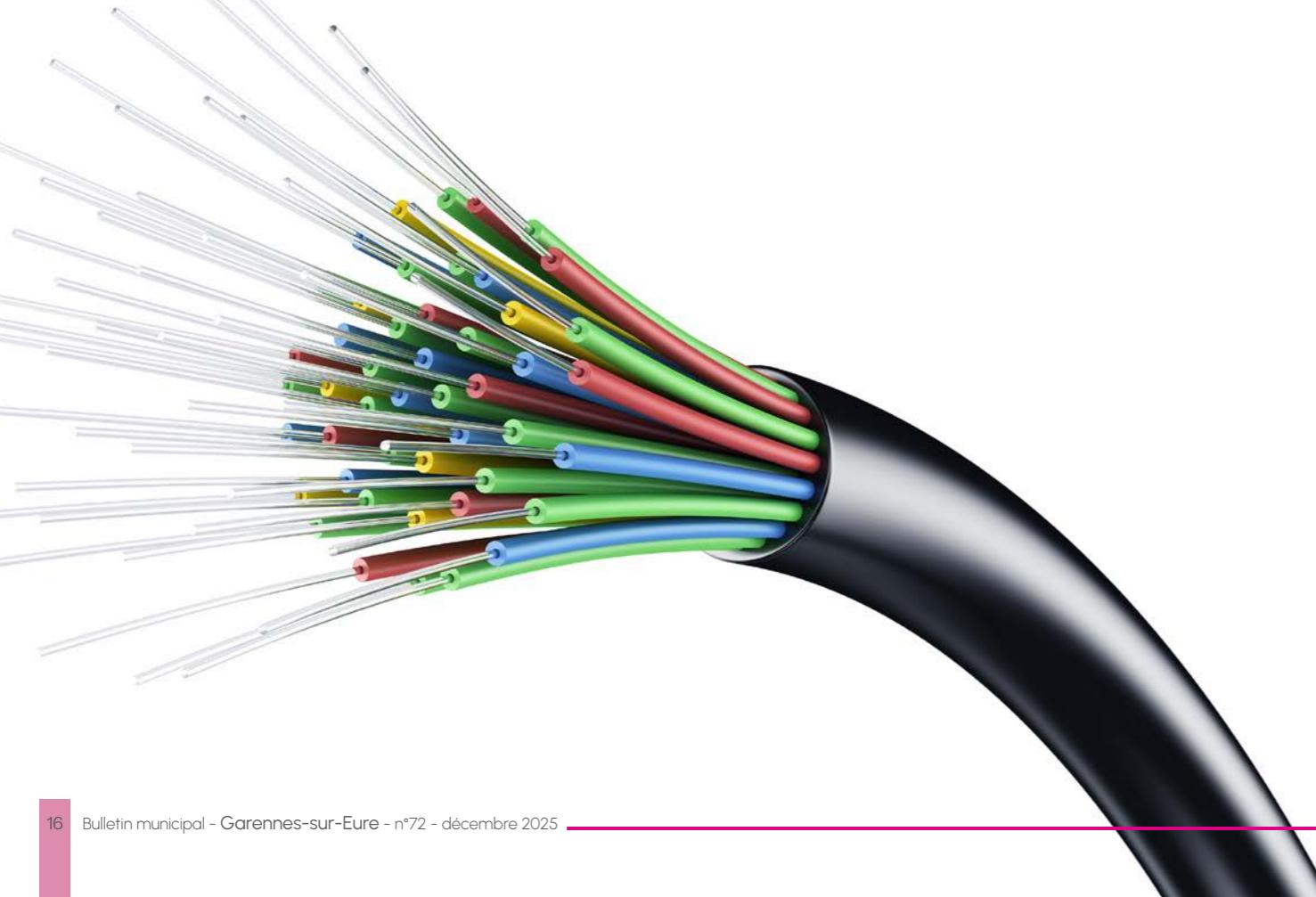
La modernisation des infrastructures de télécommunications est en cours dans notre pays. De ce fait, ORANGE a présenté une fermeture commerciale des réseaux de cuivre (ADSL) qui débutera à l'échelle nationale dès janvier 2026.

A compter de cette date, les usagers ne pourront plus souscrire à un abonnement sur le réseau cuivre. Tout nouvel abonnement devra être souscrit sur une solution de haut débit telle que la fibre optique, satellite, solution mobile via la 4G fixe...

L'arrêt définitif sera proposé dans les communes progressivement d'ici 2030.

A ce jour, 66 communes de l'Eure ont été sélectionnées pour une date définitive de fermeture technique du cuivre en 2029. Notre commune en fait partie.

Pour les usagers qui n'ont pas encore souscrit de nouvel abonnement à la fibre optique, il est préférable de ne pas attendre 2029 pour s'interroger sur le raccordement de son logement afin d'éviter toute coupure de



Les nouveaux commerçants et reprises de commerces

L'ATELIER DU PANETIER
Boulangerie Pâtisserie



Ouverture
les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 7h30 à 19h30, le dimanche de 7h30 à 14h, fermé le mercredi.

10, rue Pasteur - Garennes-sur-Eure
02 32 36 51 66

AUX GARENNES
Bar - Pmu - FDJ - Brasserie



Nathalie Lucy

Ouverture
lundi 11h/20h, du mardi au samedi 8h/20h le dimanche 9h/13h30 et resto le midi du lundi au samedi.

34, rue Pasteur - Garennes-sur-Eure
06 73 68 46 53

CROCHET BLANC
Magasin de laines et cotons portugais, cours et ateliers de crochet et tricot



Ouverture
Mercredi, Jeudi, Vendredi 14h/18h, Samedi 10h/12h et 14h/18h.
Cours de crochet le samedi matin, sur inscription uniquement et ateliers de crochet et/ou de tricot au magasin mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h.

Nathalie RANGEL

2, place Bihorel - Garennes-sur-Eure
06 76 48 26 12

LA TOUR DE PIZZ'
Pizza à emporter



Haige YOUSI

Ouverture du Mardi au dimanche de 18h à 22h, fermé le lundi.

10, place Bihorel - Garennes-sur-Eure
06 24 08 37 45

Travaux de restauration et d'entretien des berges de l'Eure sur le site industriel du moulin

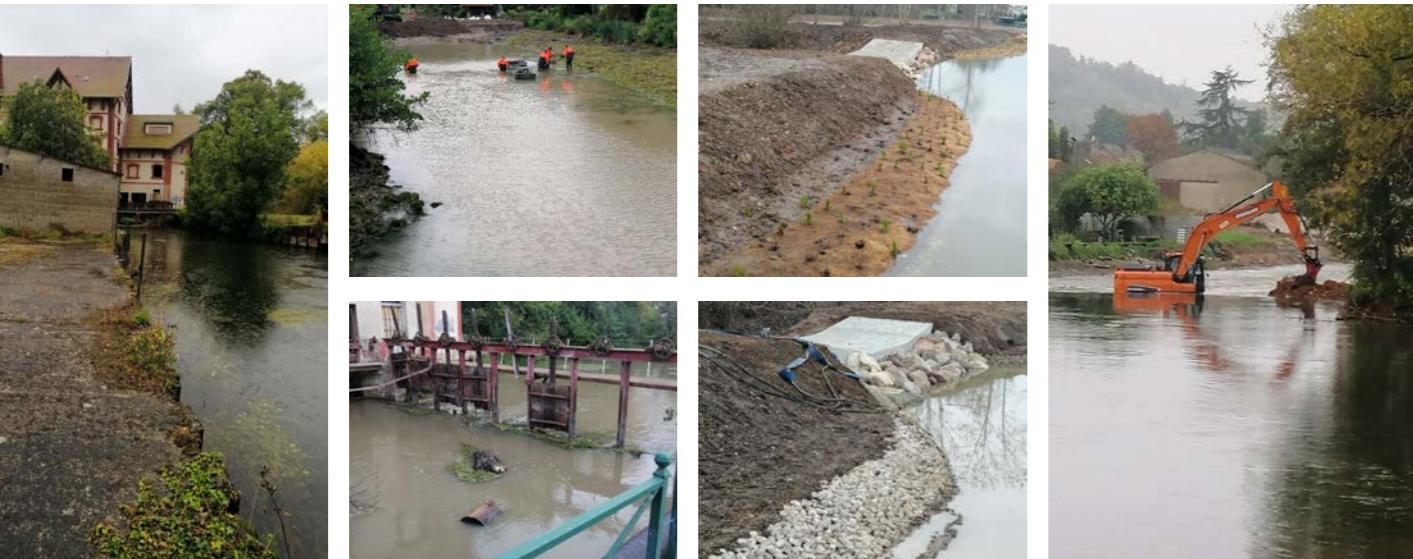
Dans le cadre de sa mission d'entretien des cours d'eau, le syndicat de l'Eure, de la Blaise et de la Vesvre (SEBV), a entrepris des travaux de prévention des inondations (ouvrages vétustes), de restauration de la continuité écologique (libre circulation des espèces piscicoles et des sédiments) et d'amélioration de la fonctionnalité naturelle de l'Eure (limiter l'envasement, améliorer la qualité de l'eau, la création d'habitats naturels diversifiés ...) sur l'ancien site industriel du moulin.

Ces travaux réalisés ont été une nécessité pour répondre à des obligations légales sur les ouvrages hydrauliques.

Dans un premier temps, un recensement des ouvrages vétustes a été réalisé. Un débroussaillage du site a permis de définir les objectifs du projet de restauration des berges.

Il s'est avéré que sur le site, des ouvrages étaient propriétés de la commune, du syndicat et d'une personne privée.

Pour que le syndicat puisse intervenir sur les ouvrages hydrauliques, il a fallu transférer au syndicat les droits d'eau de la commune. Cela a permis de réaliser les travaux pour maintenir un niveau d'eau des ouvrages du site et de le sécuriser.



Le syndicat a également pris à sa charge la démolition des bâtiments existants qui étaient en très mauvais état et le retrait de différentes dalles de béton sur le site.

L'impact des travaux permet désormais une amélioration de l'écoulement des eaux de rivière la gestion et de la prévention des inondations.

Concernant l'aspect écologique de ces travaux, les ouvrages seront franchissables pour la faune piscicole.

Pour les usagers de la rivière, ils seront en sécurité lors des passages en canoé à cet endroit.

Le syndicat a également pris à sa charge, la sécurisation du lieu. Il est rappelé que ce site est privé, il appartient à la commune et il est interdit d'y pénétrer sans autorisation.

Le coût des travaux s'est élevé aux environs de 400 000 € TTC entièrement financés par le syndicat.

Merci au SEBV d'avoir tenu compte de l'importance et de la nécessité d'avoir réalisé ces travaux afin de minimiser les inondations sur la commune et d'avoir permis une meilleure continuité écologique de la rivière d'Eure..

Les voeux du Maire



Cérémonie du 8 mai



Repas des séniors



Cérémonie du 11 novembre



Fêtes & Cérémonies

| Fête Nationale du 14 juillet



Fêtes & Cérémonies

| Octobre Rose à Garennes-sur-Eure Une matinée solidaire et pleine d'énergie !

Le 5 octobre, le stade de Garennes-sur-Eure s'est paré de rose pour une belle matinée placée sous le signe de la solidarité et du partage.

Grâce à la présence, la participation et au soutien de nos partenaires et associations, cet événement a été un véritable succès ! Un immense merci à toutes et à tous pour votre énergie, votre générosité et votre bonne humeur.

Ce bel élan collectif nous donne déjà envie de revenir encore plus forts l'an prochain, avec toujours plus de partenaires, d'animations... et autant de solidarité.

Merci à nos partenaires et associations pour leur engagement :

La mairie de La Couture-Boussey, la Ligue contre le Cancer Évreux, le Lions Club Pacy-sur-Eure, le Don du Sang, les associations des Parents d'Elèves, Croth Ézy Garennes Tennis de Table, Football Club Garennes La Couture-Boussey Bueil, Garennes en Fête, Judo Bueil 27, les Lapins de Garennes, Loisirs et Culture, Revel'Être, Delphine Ult, Hélène Capron coach sportif, Christine Chauvel photographe, Crée Pub Cathie Oldra, Jennifer Institut capillaire Jeannif'Hair, Leclerc Anet, Sylvian PIERRON chanteuse et animatrice radio et le groupe Tenneco (ex Federal-Mogul).

Merci à tous pour votre mobilisation - ensemble, nous faisons avancer la lutte contre le cancer du sein !



Associations

Don du sang

Bilan de la collecte du 14 mars 2025 à Garennes

42 personnes se sont présentées sur les 72 possibles, malgré la publicité réalisée grâce à nos banderoles et la présence d'affichettes et de flyers chez les commerçants. On notera, quand même une bonne nouvelle, la venue de 4 nouveaux donneurs.

Merci et bienvenue à eux !

Notre association a participé au Congrès régional des donneurs de sang bénévoles normands qui a eu lieu le 23 mars 2025, à Gisors.

A cette occasion, plusieurs membres de notre ADSB ont répondu présents tant dans la préparation que dans l'organisation de ce congrès qui, de l'avis de son président, a été une réussite à tout point de vue. En apothéose, en fin de congrès, deux membres de l'équipe ont été honorés par la remise de médaille au grade de Chevalier pour leur implication depuis de nombreuses années dans l'association des donneurs de sang bénévoles.

Nous tenions à remercier M. le Maire de Garennes ainsi que son conseil municipal pour l'aide financière exceptionnelle attribuée à notre association qui a permis de concourir à recevoir dans de bonnes conditions l'ensemble des congressistes.



6, rue Anatole France - 27780 GARENNES-SUR-EURE - **02 32 36 55 73** - e-mail : dondusangpve27@gmail.com
Blog : <https://dondusangpve27.blogspot.com/> - Site : <https://sites.google.com/view/adsbpve>
Facebook : Don du Sang Plateau et Vallée d'Eure

Associations

Vélo club pacéen

Le 04 mai 2025, le vélo club PACÉEN a organisé la 2ème manche de la coupe de Normandie de VTT XCO dans la forêt de Garennes. Cette épreuve était aussi support du championnat de l'Eure avec un départ dans le lotissement des Criquets. Le circuit proposé était très varié des singles piégeux souvent en devers, des sauts et des passages de rondins mais aussi quelques parties plus roulantes sur le haut de la forêt. Un circuit qui a été apprécié par l'ensemble des 200 pilotes venus en déguisement.

U11 : gagnant l'UC Darnetal Gauthier GODARD. Ewen MERIAU du Vélo Club Pacéen termine 5ème et devient champion de l'Eure.

U13, gagnants : Thomas Difftot de l'EC Neufchâtel. Chez les féminines, victoire de Lola BRUN de l'UC Darnetal devant Clarice CAPRON de l'EC Neufchâtel et Jade BABY du Vélo Club Pacéen qui devient championne de l'Eure.

U15 garçons : gagnant : Maxence THOREL de l'OVTT Lillebonne Les Pacéens Maël MERIAU et Jean-Baptiste BLIER HUELOU terminent respectivement 10ème et 15ème.

U17 avec 35 coureurs dont quatre filles. Gagnants : 1er Louis LETOURNEUR de l'Union cycliste du Mortainais, 2ème Maël DENOMMEY du Lib'ert Enduro et Alexandre



Brice de l'UV Neubourg. Chez les féminines, c'est notre championne de Normandie Louna BABY du Vélo Club Pacéen qui l'emporte et qui devient championne de l'Eure.

U19 garçons et filles avec 18 concurrents dont trois filles. Gagnants : Enzo JACQUES de l'UV Neubourg qui remporte la victoire, le Pacéen Evan BABY terminant 11ème. Pour le titre de champion de l'Eure, c'est le vainqueur Enzo JACQUES qui remporte le titre. Chez les filles, une nouvelle belle victoire d'Eva HARDY-LAINE qui devient aussi championne de l'Eure.

Scratch avec 74 coureurs. Course animée notamment par les sociétaires du Team VC Saint-Lô Pont-Hébert qui au classement scratch vont prendre les trois premières places : VICTOIRE de Clément COUSIN senior devant Eliot FLORES U23 et Matéo VALLEE U23. Chez les dames : 1ère Marion CANNO de l'AC Montivilliers, Sabrina ETANCELIN 4ème dame et championne de l'Eure.

Le Vélo Club Pacéen tient à remercier, la commune de Garennes sur Eure pour son accueil et les habitants de Garennes ayant fourni l'électricité, les propriétaires des chemins ainsi que tous les dirigeants et bénévoles du club qui ont œuvré pour cette organisation.



Associations

Hell'02'Zen : l'équilibre entre corps et esprit

L'association Hell'02'Zen entame déjà sa troisième année à Garennes-sur-Eure, avec toujours la même envie : partager des moments de bien-être et de convivialité.

Nous continuons à proposer le Nirvana Fitness, une activité douce qui associe mouvements fluides, respiration et musique apaisante. C'est une belle parenthèse pour relâcher les tensions du quotidien et retrouver énergie et sérénité.

Depuis l'année dernière, nous avons également le plaisir d'animer des cours de danse de couple. Une activité conviviale qui permet de découvrir ou redécouvrir le plaisir de danser à deux, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Valérie DISTEFANO - Présidente
Hello2zen27@gmail.com
06 59 11 17 82

Ces deux activités se complètent naturellement et reflètent l'esprit de l'association : prendre soin de soi tout en créant du lien.

Rendez-vous chaque semaine à la salle des fêtes :

- Nirvana Fitness : jeudi de 18h40 à 19h40
- Danse de couple : Jeudi de 20h00 à 21h00



Val'Eure Verte

L'association « Val'Eure Verte » est un collectif écocitoyen d'habitants de la Vallée de l'Eure situés entre Bueil, Breuilpont, La Chaussée d'Ivry, Ivry-la-Bataille, Pacy sur Eure et Anet. Son objectif : sensibiliser, éduquer, reconnecter les habitants de la vallée de l'Eure à leur environnement et les accompagner dans leur transition écologique.

Villages concernés :

Bueil, Breuilpont, La Chaussée d'Ivry, Ivry-la-Bataille, Pacy sur Eure et Anet. Son objectif : sensibiliser, éduquer, reconnecter les habitants de la vallée de l'Eure à leur environnement et les accompagner dans leur transition écologique.

Groupe Facebook : Val'Eure Verte, le collectif

Juliette PERRET : Présidente - Blandine BONNABAUD : vice présidente
Manuela VIEIRA : trésorière - Oriane CEBILE : secrétaire



Associations

Football Club Garennes Bueil la Couture Breuilpont : une saison 2024-2025 riche en émotions

Le Football Club Garennes Bueil la Couture Breuilpont poursuit sa belle progression et continue de rassembler autour de sa passion commune : le football.

Avec près de 310 licenciés, et des sections allant du baby foot (3-4 ans) aux vétérans, en passant par les seniors féminines et masculins, le club s'affirme comme un acteur incontournable de la vie sportive locale. Nos seniors masculins évoluent depuis plusieurs saisons au niveau Régional, et nous sommes heureux d'avoir remporté 5 titres de champion cette saison sur nos U13, U18 et Seniors Féminines !

Le club est mixte : les filles sont les bienvenues dès le plus jeune âge, et à partir de 16 ans, elles peuvent intégrer nos seniors féminines.

Mais le club ne se limite pas aux terrains. Tout au long de la saison, de nombreuses initiatives sont venues renforcer l'esprit familial :

Stages de football et de futsal organisés pendant les vacances, avec des activités techniques, ludiques et ouvertes à tous. Au total, près de 200 enfants ont participé sur 6 semaines, autour de thématiques variées. Moments de cohésion : sorties, barbecues, repas du club, Center Parc, loto... et bien d'autres animations prévues pour cette nouvelle saison.

Formations pour les éducateurs : nos encadrants sont diplômés ou en cours de formation. Le club accueille également un alternant en formation d'éducateur sportif ainsi que des jeunes volontaires en service civique.

Le club est également à la recherche de bénévoles pour compléter ses équipes et répondre à l'augmentation de notre nombre de licenciés. Mais également à la recherche de personnes souhaitant s'investir en tant qu'arbitres. Une formation est prévue et chaque match arbitré est indemnisé par le district.

Envie de nous rejoindre cette saison ?

Contactez-nous au 06 63 02 67 85 et venez partager l'aventure du FCGBCB !

Pour les joueurs voulant nous rejoindre :

Organisation entraînements 2025-2026 FC Garennes - Bueil - La Couture Boussey - Breuilpont						
Catégories	Années de naissance	Responsable	Coordonnées	Date de reprise	Pris de la licence	Heures et lieux d'entraînements
Baby-Foot	2021-2022	Marinnick	06 29 09 53 74	Samedi 13/09	70 €	Samedi 10h15-11h00 à Bueil
U7	2019-2020	Guy	06 29 53 36 96	Mercredi 03/09	80 €	Mercredi 13h30-15h00 à Breuilpont
U9	2017-2018	Henrique	07 51 40 06 74	Mercredi 03/09	80 €	Mercredi 13h30-15h00 à Breuilpont
U11	2015-2016	Jason	06 20 35 24 58	Mercredi 03/09	85 €	Mercredi 17h30-19h00 à Bueil
U13	2013-2014	Sylvie	06 76 38 86 89	Mercredi 03/09	85 €	Lundi 17h30-19h00 à Bueil
U15	2011-2012	Rayanne	06 52 68 97 52	Lundi 18/08	85 €	Lundi 18h00-19h30 à La Couture Boussey
U18	2008-2009-2010	Ludovic	07 67 70 49 39	Lundi 18/08	90 €	Lundi 19h30-21h00 à Bueil
Séniors Féminines	A partir de 16 ans (2010)	Alexandra	06 61 87 47 97	Mardi 26/08	85 €	Mardi 19h30-21h00 à La Couture Boussey
Séniors Masculins	A partir de 18 ans (2007)	André	06 99 40 51 21	Vendredi 15/08	110 €	Mardi 19h30-21h00 à Bueil
Vétérans	A partir de 35 ans (1990)	John	06 85 35 34 11	Mercredi 13/08	100 €	Mercredi 19h30-21h00 à Bueil
Spécifiques Gardiens	A partir de 10 ans (2016)	Ludivine	06 67 45 27 15	Mi-Septembre	X	



Associations

Loisirs et Culture

J'sais pas quoi faire... Qu'est-ce que j'peux faire... ?

Heureusement, vous habitez à Garennes ou à proximité ! L'équipe de Loisirs et Culture, association couteau suisse, vous propose 18 activités qui riment avec vitalité, créativité, habileté, sérénité... et toujours avec convivialité. Quels que soient vos envies et vos goûts, vous y trouverez quelque chose pour ne pas rester bras et pieds ballants.

Vous êtes convaincu(e) que l'intelligence est dans les mains autant que dans la tête ?

Venez :

- Tailler, piquer, surfiler avec Josette, néophyte ou averti(e) dans l'art de la couture, elle aura toujours une bonne suggestion à vous faire ;
- Mitaner de bons petits plats avec la cheffe Stéphanie ;
- Jouer des aiguilles (et de la langue) avec les Tricopines de Josiane pour confectionner des ouvrages pour des associations caritatives ;
- Arranger des compositions florales proposées par Catherine ;
- Donner libre cours à vos crayons et pinceaux, accompagné(e) par les conseils de MYP.

La campagne est bien jolie, mais comment la découvrir ?

Venez explorer les prés et forêts alentour en marchant le week-end avec Jean-François (ou plus loin lors d'un WE délocalisé).

La semaine de Loisirs et Culture		Et aussi...
Lundi	Sophrologie, pilates, couture, chorale	- Un samedi par mois : art floral.
Mardi	Gym, multisports enfants, bodyzen	- Chaque mois (vendredi et samedi) : atelier d'écriture.
Mercredi	Tricot	- 3 samedis dans l'année : atelier cuisine.
Jeudi	Théâtre, couture, accordéon diatonique	- Quelques soirées dans l'année : danse en ligne.
Vendredi	Gym, sophrologie, fitness.	
Samedi	Peinture/dessin	
Dimanche (ou samedi)	Marche du week-end	

Jean-François VERNAZ-CURTET - **06 15 69 16 17**
mail : loisirs.et.culture.garennes27@gmail.com
www.loisirs-et-culture-garennes.org

La musique, ça vous chatouille ou ça vous gratouille ?

Venez :

- Pianoter un accordéon diatonique avec Céline et ses Diato'n Eure, une pêche garantie à tout âge ;
- Joindre votre voix à la Pas'Chorale sous la direction de Samuel ;
- Pratiquer la danse en ligne avec Hélène et découvrir le monde avec vos pieds, de l'Amérique du sud à l'orient, en passant par la Grèce.

Vous aimez les mots, pour les écrire ou pour les dire ?

Venez :

- Vous amusez avec la langue dans les ateliers d'écriture de Marielle ;
- Jouer la comédie et connaître le frisson de la scène avec Les loustics et galopettes.

Et puis, parce qu'il est important de répondre à la variété des besoins et des envies pour la santé du corps comme pour le délassement de l'esprit, Loisirs et Culture a choisi de diversifier son offre sportive et propose cette année.

- Pour les enfants : l'activité Multisports pour découvrir de nouvelles disciplines sportives ;
- Pour les seniors : gym d'entretien ou gym tonique ;
- Pour ceux et celles qui aspirent à une meilleure harmonie entre le corps et l'esprit : sophrologie ou bodyzen ;
- Pour ceux et celles qui veulent se concentrer sur le renforcement musculaire et l'équilibre : pilates ;
- Pour ceux et celles qui veulent du dynamisme : fitness.

Associations

LES TEMPS FORTS DE 2025

- **Février** : Soirée Chandeleur : représentation par les loustics et galopettes de saynètes de R. Dubillard puis dégustation de crêpes avec l'animation musicale des Diato'n Eure.
- **Mars** : Concert commun de la Pas'Chorale et de la Chorale de Cierrey, à Cierrey.
- **Mai** : Soirée d'initiation à la danse en ligne. Fugue en fa Dieppe : spectacle donné par la Pas'Chorale, les loustics et galopettes et les Diato'n Eure.
- **Juin** : Concert donné en l'église de Garennes par la Pas'Chorale, les Diato'n Eure et le chœur des hommes de Caugé. Week-end de randonnée délocalisé à Saint-Aubin-sur-Mer (76) Semaine « portes ouvertes » pour découvrir les ateliers.
- **Août** : Stages de remise en forme pré-rentrée, gym d'entretien et fitness.
- **Octobre** : Dans le cadre d'Octobre Rose : organisation d'une marche « Famille » et d'une marche « Adultes », exposition d'ouvrages des Tricopines.

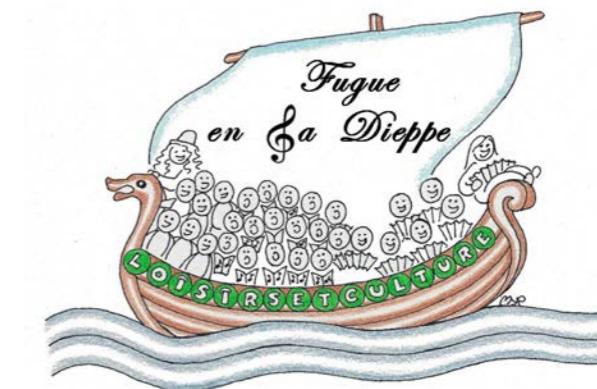
Mais aussi l'intervention des Diato'nEure pour l'animation musicale de plusieurs événements : en janvier, le bal folk des Pierrots de la Vallée et le bal des Bretons de Dreux ; en mars, le marché festif du Ressourc'Eure et une soirée privée d'anniversaire ; en mai, une animation scolaire avec les élèves de CMI/CM2 de Boisset les Prévanches ; en juin, la Journée Mondiale des Donneurs de Sang à Vernouillet ; en septembre, la journée Portes Ouvertes des Bretons de Dreux ; en décembre, le marché de Noël d'Ezy sur Eure.



Randonnée lors du week-end délocalisé à Saint-Aubin-sur-Mer (76).



Initiation au pilates, nouvelle activité de la rentrée 2025.



Sur une idée collective des ateliers

Théâtre (Les Loustics et Galopettes)

Chant (La Pas'Chorale)

Accordéon (Diato'n Eure)

Affiche de la Fugue en fa Dieppe réalisée par MYP, l'animatrice de l'atelier arts plastiques.

Associations

Vis'Eure Club Photo à Garennes

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE.

La pratique de l'art de la photographie par des amateurs.

Le mardi après-midi des cours techniques de 14h00 à 16h30.

Avec le visionnage des photos prise au cours de la balade du lundi et des sorties.

Des sorties reportage photo le mercredi selon le calendrier prévisionnel (Lorsqu'une sortie est programmée le mercredi il n'y a pas cours le mardi.)

L'idée c'est de partager vos clichés réalisés dans le cadre de sorties à thèmes

Les meilleures photographies pourront participer à des expositions

Rejoindre un club photo permet de rencontrer d'autres passionnés de photographie.

Vous bénéficiez d'une communauté où vous pouvez échanger des idées

Et recevoir des critiques constructives.

Alain BERRE - 06 50 78 54 98 - Joëlle Rivière D'Aulnay - 06 87 14 02 21 - vis.eure.photos@gmail.com

Centre Social et Culturel G. Duflot : 8, rue Anatole France - 27780 Garennes sur Eure

Adhésion : 20 €/an

CINQUIÈME ANNÉE
À GARENNES SUR EURE !

Vous pouvez vous joindre à nous le lundi après-midi pour des balades photographiques de 3 à 5 kilomètres de 14h00 à 17h00 si la météo le permet.

Par ailleurs, nous organisons également en covoiturage en cours d'année, plusieurs sorties d'une journée avec déjeuner au restaurant, dédiées à la découverte de châteaux, parcs à thème et villages remarquables.

Participer à des randonnées de 6 à 10 kilomètres sans contrainte de jours déterminés en fonction de la météo. Marcher pour le plaisir à la découverte des paysages de la faune et de la flore, du patrimoine, dans une ambiance décontractée et joyeuse sans recherche de performance.

Les cours photos ainsi que la balade du lundi sont animés par M Alain Berre, la randonnée est animée par Mme Joëlle Rivière d'Aulnay.

Associations

Zoom sur l'APEIGSD : des bénévoles, des sourires et des projets pour nos enfants !

L'Association des Parents d'Elèves Indépendants du Groupe Scolaire Duflot (APEIGSD) œuvre tout au long de l'année pour améliorer le quotidien des élèves et soutenir la vie scolaire à travers de nombreux projets. Parents, grands-parents, jeunes... chacun apporte son énergie, ses idées et son enthousiasme. Cette diversité fait la force de l'association et crée de vrais moments de partage et de convivialité autour de l'école.

Grâce à l'investissement des bénévoles et aux fonds récoltés, l'APEIGSD a pu financer, entre autres, une initiation au tennis, des jouets pour les cours d'école et le périscolaire, du matériel pour le potager de l'école maternelle, un parcours avec des ânes, la location de structures gonflables pour la kermesse.

De nombreux événements festifs et conviviaux ont également été organisés : Halloween, marché de Noël et de printemps, loto, carnaval, foire à tout, sans oublier les ventes de fleurs, chocolats, saucissons, étiquettes.

L'APEIGSD poursuit son engagement et vous donne rendez-vous pour une nouvelle année riche en événements :

- 06 et 07 décembre 2025 : Marché de Noël ;
- 07 février 2026 : Loto ;
- 21 et 22 mars 2026 : Marché de printemps ;
- 11 avril 2026 : Carnaval ;
- 14 juin 2026 : Foire à tout ;
- 27 juin 2026 : Boom des lutins ;

Rejoindre l'APEIGSD, c'est soutenir des actions concrètes au bénéfice des enfants, partager des moments conviviaux... et surtout profiter de l'énergie collective de bénévoles de tous horizons !

Suivez-nous sur Facebook et Instagram pour ne rien manquer !



Sandra LÉCLUSE - Présidente de l'APEIGSD
contact.apeigsd@gmail.com
06 09 09 69 49



Garennes Patrimoine

Exposition « Garennes au fil du temps » le 8 mai 2025 à la salle des fêtes.

Belle participation pour cette exposition. Beaucoup de visiteurs enchantés par les témoignages exposés.

Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2025 à l'église St Aignan sur le thème « Patrimoine architectural »

Exposition des photographies, mise en valeur des statues, vitraux, peinture de l'Ecce Homo, etc... témoignages de notre patrimoine. Rétrospective des travaux réalisés pour la réhabilitation de l'église.

Divers

- Installation de la Crèche dans l'église début décembre comme tous les ans au moment du marché de Noël et pendant les fêtes de Noël ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire de Garennes Patrimoine aura lieu le samedi 7 février 2026 à 17h00 à la Salle Duflot. Nous vous ferons parvenir les convocations en temps utile. Venez nombreux.

Christiane ARMAND
Secrétaire Garennes Patrimoine



Concert Alain Héron le 17 octobre 2025 à 15 heures à l'église Saint-Aignan.

Nous vous attendons nombreux.... avec des chansons du patrimoine français.

Associations

| Garennes en fête

C'est une association qui anime la vie de notre village à travers des événements conviviaux et fédérateurs destinés aux petits comme aux grands. Son objectif est de contribuer à l'animation de Garennes-sur-Eure, de renforcer les liens entre les habitants, de créer des moments de partage, de convivialité et de soutenir le tissu social local.

Cette année, notre association a eu le plaisir d'organiser **plusieurs événements marquants qui ont rythmés la vie de notre village :**

Un vide-dressing, une soirée Halloween, un loto, une soirée DJ, les premières Olympiades, une brocante, un marché nocturne ainsi que la fête nationale avec bal républicain et feu d'artifice tiré par la mairie.

Un grand merci à notre équipe de bénévoles toujours motivée et volontaire qui joue un rôle essentiel dans la réussite de ces projets et qui permet à nos manifestations de voir le jour et de rencontrer un tel enthousiasme. Leur énergie et leur engagement sont précieux, tout comme la participation active des habitants et participants, qui répondent toujours présents à chaque rencontre.

| L'association prévoit de nouveaux rendez-vous :

- Soirée à thème
28 février 2026
- Pâques chasse aux œufs + goûter enfants
04 avril 2026
- Soirée repas partagé
04 avril 2026
- Olympiades
30 mai 2026
- Bal républicain/feu d'artifice
13 juillet 2026
- Foire à tout
septembre 2026



Garennes en Fête reste ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans la vie du village. Que ce soit en donnant un peu de temps, en partageant des idées ou simplement en ayant envie de contribuer. Vous souhaitez rejoindre cette belle aventure humaine, n'hésitez pas à nous contacter.

A bientôt,
L'équipe de Garennes en fête



LE HENAND Btessam - Présidente
06 23 14 73 17 - 06 58 42 70 55

Associations

| Yoga Revel'Être : détente et énergie au rendez-vous

Envie de prendre un temps pour vous, de respirer, de vous recentrer et de relâcher les tensions du quotidien ?

L'association Yoga Revel'Être vous accueille avec convivialité et simplicité. Cette année, nous comptons déjà **quarante adhérents**, en septembre, heureux de partager des moments de bien-être et de sérénité. Les séances se déroulent dans une ambiance chaleureuse, accessible aussi bien aux curieux qui souhaitent découvrir le yoga qu'aux pratiquants plus expérimentés, toujours accompagnées par Catherine SERPEBOIS, professeur de Yoga diplômée.

L'association propose 6 séances hebdomadaire :

- Mardi 9h15 à Garennes-sur-Eure
- Mardi 18h45 et 20h au Mesnil Simon
- Mercredi 18h45 et 20h à Garennes-sur-Eure
- Jeudi 18h30 à Guainville (nouveauté 2026 !)

Au fil des cours, vous apprendrez à associer respiration, postures et relaxation, pour retrouver équilibre et vitalité. Des stages et ateliers thématiques seront également proposés pour aller encore plus loin dans la pratique.

Le 5 Octobre dernier, l'association a participé à la manifestation Octobre Rose de Garennes-sur-Eure. Les marcheurs étaient au rendez-vous ! Afin de leur permettre de se détendre et de s'étirer en douceur, Catherine leur a proposé une séance de Yoga en plein air.

Rejoignez-nous et venez découvrir combien quelques heures de yoga par semaine peuvent transformer votre quotidien !

« Le Yoga est une lumière qui une fois allumée, ne faiblit pas. Plus vous pratiquez, plus la flamme est brillante. »



8 rue Anatole France - 27780 Garennes-sur-Eure
www.leslapinsdegarennessureure.fr

| Les Lapins de Garennes

Permanence le mardi au Centre Culturel Duflot de 10h30 à 11h30.

| Nos activités de l'année :

- Jeux de société le mercredi
- Marche le jeudi
- Initiation à l'informatique



| Nos sorties :

- Janvier : galette des rois
- Mars : repas annuel
- Avril : sortie à Beauvais
- Juin : visite du château de Chantilly
- Juillet : sortie libre à Cabourg
- Septembre : voyage d'une semaine dans le Jura
- Octobre : Théâtre à Paris
- Décembre : La Michaudière visite des villages illuminés.
- Janvier : spectacle Shen Yen.



Associations

Les Pierrots de la Vallée

Musique, danse et convivialité au rendez-vous

2025 a été une année mémorable pour Les Pierrots de la Vallée ! Tout a commencé en janvier avec un bal folk où vous êtes venus nombreux. Les musiciens et danseurs ont partagé les galettes, les pas de danse et la bonne humeur.

En juillet, le groupe a franchi les frontières et s'est produit au Festival d'Édimbourg, émerveillant le public écossais avec nos airs traditionnels. Entre ces moments forts, les Pierrots ont enchaîné plusieurs prestations, dans la région et au-delà.



Le groupe évolue également, grâce à la collaboration avec une chercheuse en costumes normand ! et un nouveau spectacle en préparation.

Et déjà, les yeux sont tournés vers 2026 ! Le festival de folklore à Garennes, les 4 et 5 juillet, promet deux jours de musique, de danse et de rencontres chaleureuses.

Et pour bien démarrer l'année, un bal folk le dimanche 18 janvier 2026 invitera tous les amateurs à se retrouver sur la piste et partager des instants conviviaux.

Nous répétons tous les vendredis soir à 20h45 à la salle des fêtes, venez nous rejoindre !



Médiathèque

Retrouvez toutes les infos et les RDV animations. Pour être sûrs de ne rien manquer, ABONNEZ-VOUS au blog !!

Nous vous rappelons que la médiathèque de Garennes est gratuite et ouverte à tous.

Deux nouveautés pour la médiathèque en cette fin d'année :

- Le prêt de jeux de société : 18 jeux pour passer les soirées d'hiver à partager en famille.
- Un nouveau créneau de permanence : le 1er jeudi du mois de 19h30 à 21h00. Une permanence pour tous ceux qui rentrent tard ou simplement préfèrent la tranquillité des soirées !

De nombreuses classes fréquentent la médiathèque et certains élèves découvrent la médiathèque. Un trop grand nombre d'entre eux repartent déçus de ne pas pouvoir emprunter « pour la maison » alors n'hésitez plus !!!

A BIENTÔT !!

Véronique Menelle et toute l'équipe



Associations

Tennis de Table

Vibrez au rythme de la petite balle blanche

Une association qui poursuit sa croissance

Depuis les Jeux de Paris et les deux médailles de bronze ramenées par la délégation française, l'engouement pour le tennis de table ne s'est pas démenti. Surfant sur la vague olympique, notre club a connu la saison dernière une belle croissance, passant de 63 à 109 adhérents, dont 53 jeunes et 17 féminines (contre 29 et 4 respectivement en 2023/2024).

D'excellents résultats sportifs, notamment chez les jeunes.

L'association compte 8 équipes engagées en championnat par équipes adultes et son équipe fanion, promue en Régionale 3 à la fin de la saison dernière, a eu le privilège d'aller jouer la journée des titres régionaux (défaite en quarts de finale contre Caen).

En championnat par équipes Jeunes, sur 7 équipes engagées dans les trois divisions départementales, 3 sont montées sur le podium lors de la journée des titres :

- En D1, notre équipe 1 a terminé 3^e ;
- En D2, notre équipe 3 a été sacrée championne de l'Eure, tandis que notre équipe 2 a décroché le bronze. Cette année, nous aurons donc trois équipes en première division Jeunes, ce qui témoigne de la belle progression de nos joueurs et de notre engagement pour leur développement.

À noter également, trois de nos plus jeunes pongistes (un poussin, une benjamine et un benjamin) ont été régulièrement sélectionnés pour participer aux stages Détection 276 organisés à chaque période de vacances scolaires au CRJS Petit Couronne par les Comités départementaux de Seine-Maritime et de l'Eure. Afin de poursuivre leur progression, ces trois jeunes pépites feront leurs premiers pas en championnat adulte dès cette saison.

Le tennis de table, une activité accessible à tous Débutants ou joueurs confirmés, notre association accueille tous les passionnés de tennis de table. Nous proposons des créneaux adaptés à tous les âges :

Lionel Bouillie - Président : 06 89 79 89 95
ou Cécile Deruelle - Secrétaire 06 86 71 40 20
e-mail : cegtt27@gmail.com - www.ceggt.fr

Pour les jeunes :

- Baby-ping (4-7 ans) : le dimanche, de 10h00 à 11h00, à l'espace multisports d'Ézy
- 8-11 ans : le mardi, de 18h45 à 20h15, au gymnase de l'école de Garennes
- 12-16 ans : le mercredi, de 18h00 à 19h30, au gymnase de l'école de Garennes

Pour les adultes :

- Des entraînements dirigés pour les compétiteurs (mercredi, 19h30, Garennes) et pour les joueurs loisirs (jeudi, 20h, Garennes) avec notre nouvel entraîneur, un joueur évoluant en Nationale 2 pour le club de Rambouillet.
- Des séances libres pour tous, le lundi (19h-21h, Ézy) et le dimanche (11h-12h15, Ézy).

Rejoignez-Nous !

Si vous souhaitez vous initier au tennis de table ou rejoindre l'une de nos équipes, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également nous suivre sur Facebook (<https://www.facebook.com/ceggt/>) ou sur notre site Internet pour être informés de nos activités et évènements.



Droit d'Expression

Opposition Garennes-sur-Eure

En cette période de **préserve électorale**, il ne nous est pas possible de communiquer comme les autres années dans le bulletin municipal.

Nous tenons toutefois à saluer **la réussite de la première édition d'Octobre Rose à Garennes-sur-Eure**, organisée grâce à la démarche de deux élues de notre groupe et au soutien de monsieur le Maire.

Cette mobilisation collective a permis de réunir : **190 participants** aux deux marches et près de **260 personnes** sur le site au plus fort de la matinée.

Grâce à l'implication des **associations locales** et de **nombreux partenaires**, **3 265 €** sont reversés à **la Ligue contre le Cancer**.

Nous nous réjouissons que cette belle initiative ait pu voir le jour dans notre commune. Elle démontre **qu'en travaillant ensemble**, nous pouvons faire vivre à Garennes-sur-Eure **des actions solidaires, porteuses de sens et d'unité**.

Enfin, en ces **temps incertains et parfois compliqués**, nous souhaitons à chacune et chacun de **belles fêtes de Noël et de fin d'année**, placées sous le **signe du partage, de la bienveillance et de l'espoir**.



Jeux - Sudoku

			7		9			
2		8		4				
	7				2	5		
4	3			1				
	9	5				7		
	5		2			8	3	
1								4

Solution

6	1	8	5	3	9	7	2	4
3	7	5	4	2	8	1	6	9
2	9	4	1	6	7	5	8	3
8	6	1	9	5	3	4	7	2
4	3	2	7	8	1	6	9	5
7	5	9	6	4	2	8	3	1
9	4	7	3	1	1	6	2	5
5	2	6	8	9	4	3	1	7
1	8	3	2	7	5	9	4	6

Prévention

Le démarchage à domicile

Vous avez certainement déjà vécu cette situation : on sonne à votre porte, vous ouvrez et vous vous trouvez face à un démarcheur qui vous propose des produits ou services variés (énergie, adoucisseur d'eau, aspirateur, tapis, extincteur, système d'alarme, ramonage, etc.).

Il ne s'agit pas forcément de faux représentants, mais leurs méthodes de vente sont parfois douteuses voire abusives, ne respectant pas les règles du démarchage à domicile. Leur but est de vous solliciter afin de vous faire souscrire un contrat. Si vous n'êtes pas intéressés, ne vous laissez pas prendre au piège.

La pratique du démarchage commercial sur le territoire de la commune est autorisée. Cette pratique est encadrée et réglementée sous réserve que toute société ou entreprise individuelle ou entreprise artisanale ait effectué des démarches préalables auprès des services de la mairie au moins 10 jours avant de commencer la prospection. L'entreprise doit se présenter en Mairie et une autorisation lui sera délivrée.

Pour affirmer cette volonté de ne pas se faire démarcher par des personnes frauduleuses, un arrêté municipal n° TEMP-2025-01 en date du 21 février 2025, a autorisé le démarchage à domicile du lundi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30.

En dehors de ces jours et des horaires précités, les démarches sont strictement interdites y compris durant les jours fériés.

Si vous êtes démarché en dehors des jours autorisés, vous pouvez contacter la police municipale au **02 32 24 90 16** sous réserve de pouvoir transmettre des données qui permettront de poursuivre le commercial concerné.

Il faut savoir qu'un démarcheur frauduleux encourt jusqu'à 2 ans de prison et 300 000 € d'amende.

Vous pouvez retrouver via notre site internet : l'arrêté municipal : onglet infos pratiques, rubrique réglementations diverses, démarchage à domicile et quelques conseils sur les règles de prudence à adopter ainsi que comment vous protéger en cas de démarchage forcé.

Porter plainte en ligne

Depuis le 15 octobre 2024, vous pouvez porter plainte en ligne via internet, à la suite d'une infraction commise contre vos biens et dont l'auteur est inconnu.

Ce service est gratuit et a pour objectif de faciliter le dépôt de plainte sans avoir à vous déplacer au commissariat ou en gendarmerie.

Il est accessible à tous les particuliers, les entreprises, les administrations, les associations, les bailleurs et les visiteurs étrangers victimes d'un vol en France.

Les infractions les plus courantes en France qui peuvent être déclarées sont :

- Le vol : portable, voiture, carte bancaire...
- Les cambriolages ;
- Les dégradations d'un bien ;
- Les escroqueries hors internet.

Pour effectuer votre démarche, dans un premier temps, il convient de vous rendre sur le site internet : <https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>

Ensuite, identifiez-vous en privilégiant France Connect. Remplir le questionnaire et n'oubliez pas de valider votre saisie.

Vous pouvez imprimer un récapitulatif de votre plainte et vous recevrez sur votre adresse mail un accusé de réception.

Lors de votre déclaration, vous pourrez scanner tous les documents qui seront exploitables par les enquêteurs et conserver précieusement toutes les traces et indices en évitant toutes manipulations.

Si vous souhaitez annuler votre plainte, vous devez vous rendre au Commissariat ou à la Gendarmerie de votre circonscription pour leur demander de la rejeter. Vous ne pourrez pas le faire via internet.

GARENNES sur EURE



Octobre Rose